



#34 - mars 2015

au capitalisme, au fascisme, aux discriminations... et à la résignation

Résister !

Vandières :
terminus,
tout le monde
descend



Prix

Le prix est
librement fixé
par le lecteur.
Le prix de
revient de ce
numéro est de
0,80 €

**POLICE
PARTOUT**

PAGE 4

**JUSTICE
NULLE PART**

PAGE 8

**MAMMOUTH
ECRASE
LES BIATSS**

PAGE 9

Un vote peut en cacher un autre

Jean-Pierre Masseret constitue un exemple tout à fait remarquable de ce que la politique peut produire de pire.

Né en 1944, il commence une brillante carrière de cumulard en se faisant élire très tôt conseiller général de la Moselle, en 1979, puis sénateur en 1983 et président du conseil régional de Lorraine en 2004. Il fait une petite pause gouvernementale en tant que sous-ministre chargé des Anciens combattants, de 1997 à 2001. Puis, pressentant la défaite de Jospin aux élections présidentielles, il regagne très prudemment le Sénat, où il siège encore (avec toutefois une petite parenthèse involontaire de 2011 à 2014). Autant dire que celui-là n'a pas beaucoup travaillé dans sa vie, sous les ors de la République.

Comme président du conseil régional de Lorraine, Masseret s'est illustré par Skylander, les avions renifleurs de subventions. Intéressé par ce qui tue des gens (c'est un fana-mili qu'Hollande a nommé président de l'Institut des hautes études de la défense nationale), tout ce qui pollue (il est favorable à l'A32), ce qui détruit le climat (il kiffe les gaz de schiste et sniffe les gaz de couche), ce qui risque de nous sauter au visage un jour ou l'autre (soutien au nucléaire avec l'implantation du Commissariat à l'énergie atomique, à Metz), il ne sait pas comment en finir au plus vite avec cette foutue planète. Skylander aurait pu constituer son chef-d'œuvre politique.

Mais, comment a-t-il pu se faire avoir aussi facilement par un affairiste récidiviste, venu en Lorraine chercher des subsides pour un avion sans ailes ? Après le dépôt de bilan de la société Sky Aircraft, le conseil régional tente désespérément de récupérer devant les tribunaux 17 des 21 millions d'euros qu'elle a prêtés à Serge Bitboul, sous forme de diverses avances.

Comment la majorité de Masseret au conseil régional a-t-elle pu se laisser abuser de la sorte ? Eh bien, c'est qu'il conduit cette collectivité en autocrate. Rien ne doit lui échapper. Les réunions de son exécutif ne servent pas à faire des choix en commun, dans l'intérêt général, mais à discuter de choses et d'autres : la pluie, le beau temps, la pluie, le beau temps. Les décisions se prennent ailleurs, en comité restreint. Le conseil régional de Lorraine est sa chose, comme une affaire très personnelle. Sa fille, Natacha, d'abord en charge de la communication, a été brillamment promue directrice de cabinet. Masseret a fait élire sa bru, Paola Zanetti, comme conseillère régionale, nommée fissa vice-présidente (seule la chance peut expliquer comment elle est devenue également députée de la Moselle). La sœur de Paola, Pauline, a intégré le cabinet du président. Lorsqu'on sait que les importants investissements de la Région dans le territoire de Chambley sont liés à une affaire de cœur présidentielle, on a compris que Masseret a une

conception très mitterrandienne de la famille. Les femmes et les enfants d'abord : le conseil régional de Lorraine serait-il un navire en perdition ?

La gare d'interconnexion TGV/TER de Vandières est la dernière affaire dans laquelle Jean-Pierre Masseret s'est illustré avec brio, malice, ruse, tactique et machiavélisme.

Le projet de cette gare visait à permettre à l'ensemble des Lorrain-e-s d'accéder au TGV en prenant un TER, par ce qu'on appelle une liaison fer-fer, et non plus à se rendre en voiture ou en navette (quand celle-ci n'a pas boudé le rendez-vous ou n'est pas bondée), entre leur domicile, Nancy ou Metz, et la gare du colza, à Louvigny. De quoi éviter quelques centaines de véhicules par jour sur les autoroutes et routes régionales déjà bien fréquentées aux heures de pointe. Les responsables qui ont fait construire cette gare en pleine campagne n'ont pas été poursuivis par la justice.

Le projet est ancien. Dans la déclaration d'utilité publique du projet du TGV Est-européen (15 mai 1996), Louvigny est retenu pour devenir la gare TGV-Lorraine. L'alternative de Vandières est évoquée, mais les aspects techniques ne sont pas approfondis. En 1999, le ministre des Transports, Jean-Claude Gayssot, demande à Réseau ferré de France de réétudier la faisabilité technique de Vandières. Un protocole additionnel à la convention de réalisation et de financement du TGV Est-européen est signé par l'ensemble des partenaires financiers, le 7 novembre 2000. Il stipule : « *Compte tenu des avantages que présente l'interconnexion TGV-TER pour le développement des transports collectifs en région Lorraine, la gare d'interconnexion sera réalisée à Vandières.* » C'est pour cette raison que la construction de la gare de Louvigny sera faite *a minima*, pour un budget de seulement... 30 M€. Les études succèdent aux études. Le projet de gare avance tel un tortillard dans le brouillard. On le retrouve dans les engagements de

campagne de Masseret en 2004, lors des élections régionales. « *Il faut réaliser la gare TGV de Vandières* », pouvait-on lire dans sa profession de foi. En 2005, la Région Lorraine s'engage à prendre la maîtrise d'ouvrage du projet. En 2010, lors des élections suivantes, Masseret renouvelle son vœu. Si l'on ne peut pas être certain que sa liste ait gagné sur ce seul projet, du moins la gare a-t-elle fait partie du paquet cadeau ; les Lorrain-e-s ont validé Vandières. L'enquête publique (ouverte du 28 septembre au 28 octobre 2009) a démontré l'intérêt des usagers du rail et des milieux économiques de la région pour ce projet. Le 28 mars 2011, la gare d'interconnexion TGV-TER de

Vandières est déclarée d'utilité publique par un décret en Conseil d'État. Enfin, un prélèvement de quelques fractions de centimes sur le carburant (part « Grenelle » de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergé-



tiques) assurait les 120 M€ nécessaires à sa réalisation. Masseret avait désormais toutes les cartes en main pour tenir son engagement de campagne. Oui, mais voilà, en avait-il vraiment envie ? C'est toute la question.

Passons sur le fait qu'il a mené ce projet en avançant avec un train de sénateur : en France, c'est bien connu, tout est très compliqué, surtout quand on ne veut pas avoir les paysans, les routiers, les médecins, les écolos... sur le dos. Une nouvelle consultation des Lorrain-e-s était inutile à ce stade des opérations. Elle aurait eu un sens préalablement à l'enquête d'utilité publique, il y a une dizaine d'années, mais plus maintenant. C'est pourtant ce que Masseret va imposer à son exécutif à la Région. Il y défend l'idée d'une consultation comme étant un facteur de division de la droite dans la perspective des futures élections régionales de décembre 2015. Cette visée politicienne, qui instrumentalise Vandières, lui permettait aussi de bénéficier d'un sondage grandeur nature sur l'état de l'opinion des Lorrain-e-s.

Masseret n'est pas favorable à la gare de Vandières : simplement, il a passé un accord avec EELV et il s'y est engagé. En organisant cette consultation, il est gagnant dans tous les cas de figure : si le « oui » l'emporte, il pourra dire à ses alliés qu'il est de bonne foi et qu'il respecte ses engagements ; si c'est le « non », il renoncera au projet ou le repoussera, en s'appuyant sur le résultat de la consultation et s'honorera d'être un grand démocrate.

Compte tenu du calendrier électoral, il fallait attendre le plus tard possible pour lancer l'opération. Une campagne quasi inexiste, les groupes d'opposition à la Région refusant de faire campagne ouvertement, une propagande officielle distribuée dans le cadre du « magazine » régional *Lorraine et Vous* (ne le reçoivent que les personnes qui n'ont pas l'autocollant « Stop pub » sur leur boîte aux lettres), des réunions d'information confidentielles où se retrouvaient quelques poignées d'adhérent-e-s des partis de la majorité régionale, une question alambiquée (« *La gare d'interconnexion TGV-TER de Vandières, dont la construction a été reconnue d'utilité publique en 2011 par décret, peut être réalisée sans être supportée par une contribution nouvelle des collectivités publiques. Compte tenu de cette possibilité sur le plan financier, pensez-vous que le conseil régional de Lorraine puisse s'engager dans sa réalisation et dans la transformation de Louvigny en gare de fret TGV ?* »)... bref, tous les atouts étaient réunis pour que ce scrutin soit un formidable flop. Dans certaines communes, comme à Nancy ou à Metz, les bureaux de vote étaient regroupés en un même endroit, obligeant les gens à venir de loin pour donner un avis présumé inutile : ainsi, le quartier du Haut-du-Lièvre a compté 19 électeurs/électrices sur les 1 857 inscrit-e-s !

Tout en vantant la démocratie, la parole donnée aux citoyen-ne-s, à qui est remise la décision de faire ou de ne

pas faire, en pleine connaissance de cause et de manière responsable, on peut dire que la gent politique s'en est bien amusée.

Dès lors, il n'est pas étonnant que la participation à la consultation du 1^{er} février ait été extrêmement faible (90 % d'abstention), rendant le résultat du vote aléatoire.

Au soir de la consultation, Masseret avait du mal à cacher sa joie : mimant l'élu soucieux de respecter le scrutin qui venait de se dérouler, il a laissé croire qu'il allait analyser les résultats finement, avant de prendre une décision. Mais, au conseil régional, dans les réunions d'exécutif, il prétendait chercher les moyens d'expliquer pourquoi le résultat du vote pouvait ne pas être respecté et disait aux uns et aux autres ce qu'ils avaient envie d'entendre.

Et puis, le jeudi 19 février, à l'occasion d'une réunion plénière du conseil régional, sans procéder au moindre débat et sans vote, Masseret a annoncé qu'il ne ferait pas la gare : « *Respectueux de l'expression des Lorrains et des Lorraines du 1^{er} février, respectueux aussi du*

mandat que j'ai reçu des électeurs et électrices en 2010, je considère que le projet contesté de la gare de Vandières ne peut pas être engagé par cette majorité. » Bien sûr, il se dit favorable à des améliorations législatives pour ce type de consultation (seuil minimal de participation, envoi obligatoire du matériel de vote au domicile des citoyen-ne-s inscrit-e-s sur les listes électorales, sous enveloppe, obligation d'ouverture des bureaux de vote...). Sans doute que le sénateur Masseret proposera prochainement une loi en la matière.

Par une traduction perverse de la politique d'égalité des chances, on n'hésite jamais au PS à encourager les cancrels. C'est ainsi que Masseret est parvenu à se faire désigner tête de liste pour les prochaines élections régionales. Mais, les sondages d'opinion étant ce qu'ils sont, la perspective de gain pour lui est plus que limitée. Nous en sommes profondément affligés. Celui qui ne voulait pas être chef de gare le sait bien : sa liste arrivera troisième, voire quatrième, au soir du premier tour de scrutin. Adieu cabinet familial, postes à offrir à des amis impécunieux, voitures de fonction au garde-à-vous. Finies les interminables séances plénières, où il pouvait pontifier durant des heures assommantes !

Il ne lui restera plus que son pauvre mandat de sénateur, qui vient à échéance en 2017. Mais, pour se faire réélire dans la Haute Assemblée, il faut donner des gages aux grands électeurs mosellans (maires, représentant-e-s des conseils municipaux...). Si l'on prend en compte le fait que les élus mosellans étaient, dans leur grande majorité contre le projet de gare de Vandières (concurrente de celle de Louvigny, située en Moselle !), on comprendra aisément pourquoi il était indispensable pour Masseret que la consultation fût un échec.

Piéro

R



Sans doute pressées par quelques citoyens apeurés, et prétextant une hausse des cambriolages, quatre communes du sud de l'agglomération Nancéenne* viennent de signer un contrat avec la police nationale. Il s'agit de mettre en place un dispositif baptisé « voisins solidaires et attentifs »** qui a pour but de renforcer l'efficacité de la police.

Côté « attentif », le dispositif consiste à organiser la surveillance d'un quartier par ses habitants, qui deviendront autant d'auxiliaires de police bénévoles et zélés, traquant l'étranger (au quartier), et dénonçant le moindre comportement suspect. Ces braves voisins seront organisés autour d'un « correspondant » volontaire qui sera en lien direct avec les autorités policières ou gendarmeries. Côté « solidaire », le dispositif vise à renforcer les liens entre voisins pour les cas de « canicule, sécheresse, ou coup de vent »**. Malgré le réchauffement climatique, le voisin devrait passer beaucoup plus de temps à être attentif qu'à être solidaire. Mais comme le dit le maire de Ludres : « Ce n'est pas forcément de l'inquisition quand on surveille ou regarde chez le voisin

Ludres qui explique tout ça, à quel point de surveillance la ville en est déjà rendue**. Société de surveillance privée, drone, caméras de surveillance et maintenant une milice bénévole. Le dispositif est certes à l'essai pour un an, mais ses promoteurs envisagent dans leur enthousiasme de proposer son extension à toute la communauté urbaine de Nancy.

Et dire qu'il y a tout juste 40 ans sortait en salle *Dupont Lajoie*, film d'Yves Boisset qui dénonçait le racisme, la lâcheté et la bêtise crasse des « honnêtes gens » au travers d'un personnage, Georges « Dupont » Lajoie, bistrotier parisien, raciste, petit propriétaire satisfait, libidineux et coincé. En ce temps-là (1975), Le Pen père, qui avait encore un bandeau sur l'œil, dirigeait un groupuscule de nostalgiques de Vichy, tandis que sa fille devait encore jouer à « GI Joe contre les fellaghas ». 40 ans plus tard, le vieux borgne et sa progéniture ont réussi dans la politique grâce à l'alternance droite-de-droite, gauche-de-droite, qui a fini par faire de Dupont Lajoie le héros de la France de 2015. C'est

Fascisme et petit Capital

ou dans son environnement »**. Ben non, pensez donc ! Si on surveille son voisin, c'est pour son bien ! Il est d'ailleurs effarant de lire dans la délibération de la commune de

lui, dont les politiciens de Ludres et d'ailleurs se disputent les faveurs. N'ayant rien d'autre à proposer que la sauvegarde d'un système en crise permanente, tous nous traitent comme si nous étions des êtres veules, lâches, plus sensibles à nos bagnoles qu'à la misère du monde, des veaux incapables de solidarité, des êtres frustres ramenés aux fonctions essentielles : travailler, consommer, économiser, trembler et voter. Pour que ça marche il faut bouleverser le système des valeurs. Faire passer la consommation pour un des Droits de l'Homme et la propriété individuelle comme un horizon indépassable aide le délateur du Sud Nancéen à se vivre comme un justicier, défenseur de la liberté, alors qu'il n'est en fait qu'un trembleur.

La France a peur comme disait l'autre. Elle a peur pour son pavillon de banlieue, sa bagnole en leasing et sa tablette numérique. Comment lui faire comprendre qu'il y a plus précieux que son petit capital ? Comment faire entendre que trembler n'a jamais servi à rien, que voter ne sert pas à grand-chose, pas plus que de s'abstenir sans se bouger ?

Je ne sais pas. Comment faire pour convaincre les trembleurs du Sud Nancéen de retrouver leur courage ? Le vrai courage, celui d'être humain est de lutter pour la justice sociale et la solidarité. Le courage sans lequel ils n'ont pas fini de trembler pour leur petit capital.

Victor K.

R

* Heillecourt, Houdemont, Fléville et Ludres.

<http://www.ici-c-nancy.fr/grand-nancy/item/8656-plusieurs-communes-du-grand-nancy-adoptent-le-label-voisins-solidaires-et-attentifs.html>

** Ne pas confondre avec « voisins vigilants » qui est une entreprise basée dans l'Aude et qui se fait du fric en vendant un kit d'association d'autodéfense à des « braves gens » qui veulent « sécuriser » leur quartier. Quelques dizaines d'associations ont été créées en Meurthe-et-Moselle

*** <http://www.ludres.com/documents/File/Delib/20140922-D11.pdf>

« Fascisme et grand Capital », un livre de Daniel Guérin

Quelques citations de cet ouvrage reparu fin 2014 aux éditions Libertalia :

« Le fascisme est, bien sûr, une réaction défensive de la bourgeoisie, mais une défense contre la désintégration de son propre système beaucoup plus que contre toute offensive prolétarienne — malheureusement inexiste. La crise du système capitaliste lui-même est ce qui a ébranlé le capitalisme dans ses fondations par l'assèchement des sources de profit. La classe ouvrière, d'autre part, paralysée par ses organisations et ses dirigeants à l'heure de la décadence de l'économie capitaliste, ne savait pas comment prendre le pouvoir et remplacer le capitalisme en train de mourir par le socialisme. »

« La guerre est le produit du système capitaliste dans son ensemble. Demain, la guerre ne trouvera pas en face d'elle des démocraties s'opposant à la dictature. Demain, la guerre trouvera face à face les nations repues, qui ont depuis longtemps leur "place au soleil", et qui se sont réparti la planète entre eux par le sang et le fer, contre les nations « prolétaires » — les nouveaux venus qui demandent également leur part dans le festin, si besoin est par le sang et le fer. »

« Tout l'art du fascisme consiste à se dire anticapitaliste sans s'attaquer sérieusement au capitalisme. Il s'emploie d'abord à transmuer l'anticapitalisme des masses en nationalisme. »

Jamais sans mon flingue

Fin janvier 2015, quelques semaines après les attentats de *Charlie Hebdo* et de l'*Hyper Casher*, le ministre de l'Intérieur recevait les syndicats de policiers municipaux, ainsi que François Baroin, président de l'association des maires de France, et Christian Estrosi, président de la commission consultative des polices municipales. À l'issue de la rencontre, B. Cazeneuve annonce que l'Etat va mettre à disposition des collectivités qui le désirent des armes de poing (revolvers) dans la limite des stocks disponibles (plus de 4 000 armes, d'anciens flingues Manurhin de la police nationale) ainsi que financer à hauteur de 50 % des gilets pare-balles (8 000 unités prévues)...

Le maire PS de Metz n'a pas hésité longtemps et a pris la décision de doter sa police municipale de flingues. À Nancy, c'est tout d'abord le syndicat CGT de la police municipale qui demande des revolvers. Le représentant de la CGT, le brigadier Delepierre explique dans *l'Est républicain* du 06/02/15 que « c'est une mesure de protection », « il faut que l'on puisse [...] nous défendre et défendre autrui en cas, par exemple, de braquage ou d'attentat terroriste... ». L'article de l'*ER* rappelait que la police municipale nancéienne n'était pas précisément désarmée : elle dispose de gilets pare-balles, de tonfas, de gazeuses et de flash-balls. Ces derniers sont des armes de catégorie B (qui nécessitent une autorisation) et sont assimilables aux revolvers de petit calibre, rappelle le délégué nancéien du SDPM (syndicat de défense des policiers municipaux), qui déplore qu' « on ne donne pas les moyens à

Boulanger - Boileau - Sartelet

martine dénonce les charpagnattes



Bertelsmann

un policier municipal d'être armé comme un militaire... » (*Lor'actu* 22/01/15).

Après réflexion, Hénart et Thiel ont décidé, pour le moment, de ne pas doter la police municipale d'armes létales. Néanmoins, elle restera armée de flash-balls, qui ont déjà provoqué quelques accidents mortels et sont connus pour leur qualité d'éborgneurs... Il est vrai que Nancy est une ville dangereuse où l'on a peur le soir dans le noir.

R

SANS PAPIERS : 6 MOIS DE SÉJOUR CONTRE UNE DÉNONCIATION



Les valeurs de la République ? Non, celles de l'émancipation !

Suite aux attentats contre *Charlie Hebdo* et l'Hyper Casher en janvier à Paris, indépendamment des discours officiels sur l'unité nationale et le respect du « vivre-ensemble » (vivre ensemble avec les types qui nous dirigent, ça ne fait pas envie...), une question nous est posée de manière incisive : comment résorber la coupure idéologique avec un milieu social, globalement jeune, convaincu d'antisémitisme, pas vraiment attaché aux libertés et prêt à soutenir, voire à s'enrôler pour le jihad ? C'est une responsabilité pour tous les rebelles, les anticléricaux, les féministes, LGBT, les antiracistes, anti-fascistes, les tiers-mondistes, les pro-Palestiniens, les soutiens des sans-papiers, les communistes, les anarchistes, les syndicalistes lutte de classe... Bref, c'est une responsabilité pour toutes celles et ceux qui aspirent à des relations sociales égali-taires et dont les idées n'ont cessé de reculer dans les milieux populaires.

Le capitalisme, ses profiteurs et ses serviteurs sont évidemment les premiers responsables des reculs sociaux massifs, de la misère grandissante et de l'absence de perspectives d'intégration qui alimentent les replis identitaires, qu'ils soient nationalistes ou politico-religieux. Mais notre camp porte une responsabilité d'un autre ordre : si nous avons pris des coups et encaissé les défaites, si nous continuons d'en prendre et d'en encaisser de la part du Medef, du PS et de l'UMP, c'est à nous qu'il revient de construire un autre monde, d'autres relations entre les peuples, fondées sur d'autres relations sociales. C'est à nous d'ouvrir de nouvelles perspectives communes au plus grand nombre et de contrer les divisions identitaires.

Le capitalisme est un ennemi des peuples. L'extrême droite et les intégrismes religieux le sont également. Ils sont les produits d'un capitalisme en putréfaction, mais ils sont aussi des forces autonomes à combattre en tant que telles. Il n'y a pas d'excuses à distribuer aux uns ou aux autres, ni de jugement moral à émettre à propos des jeunes qui se laissent embarquer dans le nationalisme, le racisme et l'islamophobie, ou l'antisémitisme, ou la haine des Noirs, ou celle des homos, ou le jihadisme. Il y a seulement des idéologies identitaires à combattre toutes en bloc, parce que toutes conduisent à des divisions et à des hiérarchisations, à la haine, à l'oppression et à l'exclusion. Les attaques contre

les mosquées et les musulmans, celles contre les juifs, celles contre les caricaturistes « mécréants », ce sont autant d'attaques contre les libertés et contre notre camp.

L'islamisme radical est avant tout l'ennemi des populations arabo-musulmanes. On le voit en Syrie, en Irak ou ailleurs, avec les massacres, l'asservissement de milliers de femmes et d'enfants par Boko Haram ou l'État islamique. Ce sont des forces contre-révolutionnaires qui s'opposent depuis quatre ans aux mobilisations progressistes des peuples du Maghreb et du Moyen Orient. L'islamisme radical n'est pas une religion, c'est un mouvement politique réactionnaire et fascisant. En Europe, ce n'est donc pas contre les musulmans, mais c'est avec les populations d'origine et de culture arabo-musulmanes que nous devons combattre ce fléau. Parce que cet ennemi nous est commun, quand il prétend imposer, à l'instar des intégrismes catholique ou juif, la soumission des femmes aux hommes, l'exclusion des homosexuels, le rejet des autres religions, le contrôle des consciences, l'interdiction de critiquer ses croyances ou d'en rire.

D'aucuns se désolent du déclin des valeurs de la République et voudraient, à coups de leçons de morale laïque et de signalement des déviants,

attacher de force une nouvelle génération aux institutions établies.

C'est gommer ce qui, en arrière-plan, explique le décrochage légitime de cette généra-



Iran, 1979

tion d'avec ces institutions. La France n'a-t-elle pas participé aux croisades « contre le terrorisme » derrière l'impérialisme états-unien ? N'a-t-elle pas soutenu, ne continue-t-elle pas de soutenir l'État d'Israël quand il écrase Gaza sous les bombes ? La République française n'a-t-elle pas voulu réhabiliter l'œuvre prétendument positive de la colonisation ? Ses représentants n'ont-ils pas organisé la stigmatisation des étrangers, des Roms ou des travailleurs sans-papiers ? Sa police n'est-elle pas coutumière des contrôles au faciès, des bavures, de la répression dans les quartiers, comme plus généralement de toutes les contestations ?

Nous ne pouvons pas combattre l'islamisme radical avec des « républicains » de droite qui approuvent Zemmour un jour et qui sont Charlie le lendemain. Nous ne pouvons pas plus combattre l'islamisme radical avec des « républicains » de gauche qui démantèlent les écoles un jour et qui prétendent en faire le dernier rempart du vivre-ensemble le lendemain. Notre étendard ne sera pas celui de la République, il ne peut être que celui de l'émancipation : émancipation de toutes les divisions et oppressions, émancipation des rapports de domination qui structurent la vie sociale sous le capitalisme, que les « républicains » de droite et de gauche se contentent de perpétuer et que les intégristes et fascistes de tous bords n'aspirent qu'à renforcer. L'émancipation, c'est la revendication commune aux exploité.e.s et aux opprimé.e.s, qu'ils et elles le soient selon leur genre, leur nationalité, leur origine ou leur religion. L'émancipation, c'est un principe égalitaire et universel qui peut être mis en œuvre dès maintenant, autour de nous et entre nous. L'émancipation, c'est le pivot autour duquel nous devons rebâtir notre camp.



Espagne, 1936

Le roi n'est pas mon ami

« Le roi n'est pas mon ami. » Quoi qu'il arrive ! Les réseaux sociaux ont beau transmettre toutes les informations sur ce qui se passe au Sahara Occidental occupé mais aussi au Maroc, où les Droits de l'Homme ne sont pas respectés ? Qu'importe... les services secrets marocains transmettent des informations sur les terroristes aux « collègues » français donc... Bon, s'ils le disent... de toute façon qui peut savoir... Ceci dit, s'ils ont transféré des renseignements sur les frères Kouachi, ça n'a pas été particulièrement efficace !

Ce qui est par contre... stupéfiant, comme on dit dans le souk, c'est qu'au moment de sa visite à Rabat, le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, a annoncé la « nouvelle ». Bras dessus, bras dessous avec son homologue marocain, Mohamed Hassad, il a annoncé que le gouvernement allait faire officier de la Légion d'honneur le chef des renseignements marocains... pourtant poursuivi par la justice française... Gilles Perrault avait osé critiquer « *la complicité de la France avec la monarchie marocaine d'Hassan II* », rien n'a changé sous les palmiers de la Mamounia et les amis de « M swiss » y seront toujours les bienvenus.

Le désormais fameux chef de la direction générale de la surveillance du territoire marocain (DGS), Abdellatif Hammouchi, sera élevé au rang d'officier de l'ordre de la légion d'honneur. Merci Bernard ! Il le sait pourtant, Bernard, qu'Abdellatif est poursuivi pour des cas de torture et qu'à la suite des plaintes, le royaume a décidé de suspendre ses accords bilatéraux en matière judiciaire, en signe de représailles. En effet, le 20 février 2014, l'ACAT avait porté plainte contre le Maroc, devant le comité contre la torture des Nations unies et la justice française. Et pour plusieurs dossiers :

- Naâma Asfari, un Sahraoui qui milite pour les droits de l'homme et l'autodétermination du Sahara Occidental, toujours illégalement occupé par le Maroc. L'ACAT explique : « *En novembre 2010, juste avant le démantèlement du*

célèbre camp de protestation sahraoui de Gdeim Izik, il est arrêté, roué de coups et torturé pendant plusieurs jours par des policiers, des gendarmes et des agents des renseignements généraux et de la DGS. En février 2013, il est condamné à trente ans d'emprisonnement par un tribunal militaire sur la base d'aveux arrachés sous la violence. »

- Adil Lamtaoui, un Franco-Marocain détenu depuis 2008, transféré dans le centre secret de détention. Torturé jusqu'à ce qu'il signe ! Et donc... 10 ans pour trafic de stup mais plainte pour tortures à la clé.

- Zakaria Moumni, franco-marocain, champion du monde de boxe thaï, enlevé puis séquestré, torturé durant quatre jours au tristement célèbre centre de Témara ! Condamné à 36 mois puis à 18 mois, puis... gracié !

en fer, privé de sommeil, de nourriture et d'eau. Le problème est qu'un de ces jours de torture, il a réussi à enlever le bandeau qui lui couvrait les yeux, et qu'il a parfaitement reconnu... le futur décoré ! Puis le chantage : jusqu'à l'envoi d'une vidéo émanant d'un numéro marocain non masqué qui le montrait nu dans la chambre d'un hôtel à Rabat. Zakaria avait également expliqué le cas de Wafaa Charaf qui, à 26 ans, a été enlevée et séquestrée, avant d'être abandonnée sur une route à douze kilomètres de Tanger, quelques jours avant l'ouverture, à Marrakech, du forum des Droits de l'Homme. La militante d'extrême gauche avait le culot... de défendre des ouvriers d'une entreprise américaine et de tenter de créer une section syndicale. Elle, elle a pris deux ans !

« Nous nous étonnons que la France puisse décorer une personne visée pour tortures et faisant l'objet d'enquêtes judiciaires en France. Vu le contexte, c'est une des contreparties de la France. C'est un geste destiné à laver le présumé affront que la justice française aurait osé faire à monsieur Hammouchi en le convoquant pour l'entendre dans le cadre d'une procédure judiciaire conforme au droit français. La justice a fait son travail en toute indépendance », rappelle notre amie Hélène Legeay, la responsable des programmes Maghreb et Moyen-Orient à l'ACAT, association régulièrement attaquée par des médias marocains à la solde du royaume.

Et pour couronner (sic, merci M6) le tout, voilà qu'une quarantaine d'individus munis de barres de fer ont forcé les portes de l'Association marocaine des Droits de l'Homme (AMDH), où se trouvaient l'autre dimanche, deux journalistes français. Coups, insultes contre les personnes présentes, dont une a été hospitalisée. Les deux professionnels ont été arrêtés puis renvoyés en France... sans leurs caméras ni leurs téléphones ! Y'a pas de petits bakchichs...

Péhachelle

R



Véritable portrait de sa majesté commandeur des croyants

On se souvient de la conférence organisée par Amnesty, début décembre, à la fac de lettres de Nancy, avec ce champion. Il nous a confirmé que sa condamnation avait été due au fait qu'il avait tenté de faire valoir son droit à accéder au poste de conseiller sportif ! Il nous donnera les détails : durant quatre jours, nu, suspendu la tête en bas, attaché à une chaise, frappé avec des câbles et des barres

... Invité d'honneur au bal des assistés

Gâté va ! Ouais, mon Titi, tu peux le dire toi, t'as été gâté ! Te rends-tu compte ? Pendant 27 ans tu as trimé à faire la plonge de nos gamelles et des écuelles des directeurs successifs du centre de facturation de la multinationale Orange à Villers-lès-Nancy. Aujourd'hui te voilà libéré du travail. Et tout ça, grâce à qui ? Hein ? Grâce à qui ? À ces mêmes dirigeants, certes imbus de leur petit pouvoir éphémère, mais qui n'ont pas hésité un seul instant à prendre leur responsabilité et à te permettre d'être convié au grand bal des assistés. Tu vas me dire là, Léon, tu exagères ! M'enfin, mon Titi, tu ne mesures pas la chance que tu as ! N'entends-tu pas la douce musique de l'oisiveté ? Es-tu insensible à l'harmonieuse mélodie inachevée des ordres qui ne te sont plus criés, des aboiements insupportables des chiens de garde du patronat qui ne te sont plus adressés, des majestueuses vexations permanentes, vertus généreusement gratifiées aux petites mains du grand capital, qui ne te sont plus servies au quotidien ?

Ouais, j'entends tes gémissements, tes récriminations, tes envolées lyriques : « Qu'ai-je fait, que n'ai-je pas fait pour mériter une telle infamie ? N'ai-je pas été un fidèle serviteur ? Depuis l'ouverture de la cantine, il y a trente ans, ne me suis-je pas toujours acquitté de toutes les tâches qui m'étaient confiées ? Une fois, une seule fois m'a-t-il été reproché une faute, un écart, une malversation ou même un retard ? Jamais ! Pas un seul blâme ni un seul avertissement ! Et l'on m'a viré comme un chien docile et non syndiqué... qui s'est toujours refusé à aboyer ou à mordre ! » Certes, mon Titi, tu n'as de connaissances du bac que la vaisselle, mais tu sais lire. Avant de signer ton contrat avec la société API, qui t'a viré pour la seule raison que tu lui coûtais trop cher au regard de ton ancénnité, as-tu lu ce qui était écrit ? N'as-tu pas décelé dans cette petite « clause de mobilité », ajoutée discrètement à ton contrat, ce piège fatal qu'aucun tribunal, drapé dans la toge de Ponce Pilate, n'a reconnu comme tel ! Tu n'as pas voulu voir St-Avold (ni Vesoul, ni Tataouine) et t'adapter sur un poste qui n'a jamais été comblé puisqu'il ne servait que de prétexte à une mobilité forcée dans le seul but de te licencier.

Tu vas argumenter que tu ne pouvais pas te douter d'une telle arnaque, qu'un ministre de la République l'avait promis-juré au moment de la privatisation : « Cela ne changera rien pour vous. Bien au contraire, en intégrant de grandes entreprises de la restauration collective vous vous ouvrez des perspectives d'évolution professionnelle que vous n'aviez pas. » Bon, OK, t'as raison le ministre a menti, mais ne sois pas naïf, le mensonge fait partie de la panoplie. N'est-ce pas nécessaire quand il s'agit de servir les intérêts supérieurs de l'État, les intérêts particuliers de multinationales... très, très gentilles avec les élus surtout avant ou après qu'ils ne le soient plus !

À cette trahison éhontée, s'ajoute notre silence complice. Tu n'es pas seul, si ça peut te rassurer. Vous êtes quelques six millions de privés d'emploi et de revenu. Pour nous, la vie continue avec nos petits soucis. Perso, je rentre du ski à Chamonix. Neige, soleil et jacuzzi, je suis ravi, merci ! Alain Kioré-Dutembauché revient d'Afrique du Sud. Il a visité le musée de l'Apartheid à Johannesburg. Il en est revenu bouleversé. Comment une telle discrimination criminelle a-t-elle pu exister jusqu'aux portes de l'an 2000 ? Quoi ? Toi aussi tu te considères victime de discrimination ? D'abord tu n'es pas noir, ensuite la solidarité nationale veille sur ton confort ! Aujourd'hui, tu reçois généreusement l'allocation de solidarité spécifique soit 354,42 euros par mois. Assisté et gâté avec ça ! Bon, tu préférerais un job pour les cinq ou six ans qui te séparent de la retraite, pour avoir un meilleur revenu et satisfaire les trimestres de cotisations qui te manqueront. Tu vas encore te plaindre qu'Alain l'Africain perçoit par jour ton indemnité mensuelle. Ne faut-il pas au moins ça pour se rendre au musée de la discrimination à Johannesburg ?

Tu vas peut-être ajouter que si on ponctionnait cinq petits centimes sur les seuls dividendes annuels de chaque action d'Orange, on pourrait créer quatre mille emplois ? Égoïste, tu fais peu de cas de la solidarité avec les actionnaires et entre assistés, puisqu'eux non plus ne produisent rien comme toi ! Je voudrais voir ta tête si tu ne touchais plus que 354,37 euros par mois !

Suffit la division ! N'opposons plus les riches et les pauvres. Organisons un grand bal des assistés. En respectant toutefois leur droit à la différence. À droite, pour les assistés actionnaires, la danse du ventre ! À gauche, pour les assistés précaires, la valse à trois temps : un temps salarié, puis licencié et enfin précarisé ! Musique... Danse, danse, Titi, danse... sans parler, sans crier ! Le silence s'impose au musée de la discrimination !

Ton ami,

Léon de Riel.

R

NDLA : ce texte colérique, manifeste d'une certaine impuissance militante, n'est pas une fiction. Léon et Chamonix, Alain et l'Afrique du Sud, les villes de Vesoul et Tataouine (Tunisie), l'ASS de Titi à 354,42 euros... tout est réalité. De même, après un échec électoral en 1993, Christian Pierret a été embauché « pour ses compétences » à la place de vice-président exécutif du groupe Accor, à l'époque premier européen et sixième opérateur mondial de l'hôtellerie et de la restauration collective. Devenu ministre en 1997, il privatisera les cantines des PTT au bénéfice des grands groupes de la restauration collective... dont Avenance, filiale d'Accor... Le grand bal des assistés n'a toujours pas été organisé... Titi est toujours à la recherche d'un emploi !

COLÈRE AU RECTORAT : SUITE...

Notre ministre avait envoyé en octobre 2014 un courrier adressé à tous les collègues administratifs de catégorie B et C, les remerciant pour leur investissement et la qualité de leur travail. Ce courrier annonçait un effort financier particulier à notre égard. Quand nous avons fait les calculs, nous nous sommes aperçus que les catégories B allaient perdre de l'argent et que les catégories C auraient une augmentation de deux euros mensuels net. Cette aumône indemnitaire nous a mis en colère, et nous avons rédigé une pétition qui a récolté en moins d'une semaine 522 signatures dont 300 au rectorat (plus de la moitié des collègues ont signé). Nous nous sommes réunis dans le hall d'entrée du rectorat de midi à une heure les jeudis 27 novembre, 4, 11 et 18 décembre 2014. Une délégation de quatre représentants

Il y a aussi des académies où une gestion probablement différente a permis de verser des primes de Noël consistantes à tous les personnels administratifs, y compris les contractuel(le)s. Par exemple à Créteil : 250 € pour tous les personnels titulaires et contractuels sur la paye de décembre. A Caen, encore mieux : de 600 à 950 € de primes de Noël pour tous les corps administratifs et de recherche et de formation.

À Nancy, malgré nos manifestations et notre pétition : RIEN.

Nous nous sommes à nouveau réunis dans le hall d'entrée du rectorat le jeudi 29 janvier 2015 entre 12 h et 12 h 45. La colère est toujours là. Nous ne comprenons pas pourquoi certaines académies peuvent donner une prime de Noël et d'autres non. Nous étions une petite centaine et nous avons fait du bruit avec nos voix, et avec des sifflets, des crêcelles... jusqu'à 12 h 45. À 12 h 45, par une étrange coïncidence, alors qu'aucun exercice d'évacuation n'était prévu, l'alarme incendie s'est déclenchée et nous avons dû évacuer les lieux. Nous avons eu un CTSA, (comité technique spécifique académique Rectorat 4DSSEN), le 2 février 2015, où nous espérions que l'administration donnerait des réponses satisfaisantes à nos questions sur la prime de Noël et sur le coût du stationnement dans le quartier du rectorat central. La direction nous a tout d'abord informés qu'il était illégal et interdit de se réunir dans le hall d'entrée du rectorat qui est un espace public, et que ceci pourrait être possible de sanctions. Nous avons donc demandé une salle pour faire une réunion d'information syndicale et un compte rendu du CTSA à nos collègues le jeudi 5 février de 12 h à 13 h. La direction a tout de suite accédé à cette demande.

Pour ce qui concerne la prime de Noël, l'administration nous a répondu qu'à Caen et Créteil, il est possible qu'ils aient plus de reliquats financiers car ils embauchent moins de contractuels administratifs qu'en Lorraine. Cependant, notre secrétaire générale a ajouté qu'il faudrait qu'elle voie avec le recteur si un petit geste financier à notre égard serait possible. Elle a aussi fait remonter nos demandes au

ministère et la seule réponse qu'elle a obtenue est qu'elle devait gérer la situation toute seule.

Nous avions demandé si pour les personnels travaillant au rectorat venant en voiture, il serait possible de bénéficier du tarif résident (environ 15 euros mensuels au lieu de 32 à 75 euros pour louer une place de parking au mois). Notre secrétaire générale a rencontré les services de la mairie. Il lui a été répondu que nous étions des nantis à l'Éducation nationale, qu'aucune administration n'avait jamais fait cette demande et que c'était absolument impossible. Il est assez ahurissant d'entendre que nous sommes des nantis, étant donné que nous sommes le ministère où les primes des personnels administratifs sont les plus basses, étant donné aussi que les primes sont bien plus élevées en fonction publique territoriale qu'à l'Éducation nationale. Nous avions aussi demandé s'il existait d'autres financements possibles pour le stationnement, sachant que les tarifs de parking ont augmenté depuis début février 2015. Il y aurait la possibilité de mettre en place des navettes depuis les parkings relais du tram jusqu'au rectorat, plusieurs le matin et plusieurs le soir. Cette possibilité n'a pas semblé intéresser les collègues. Par contre, la possibilité d'acheter des abonnements mensuels au parking de façon groupée, permettant de négocier une réduction de 5 à 10 % avec la mairie, sera étudiée car les personnels intéressés semblent plus nombreux.

Le 5 février 2015, en réunion d'information syndicale, les représentants du personnel en CTSA ont fait le compte rendu de ce qui avait été dit le 3 février. Nous étions plus de 100 à cette réunion. La poursuite de notre mouvement a été votée à l'unanimité. Après les vacances de février nous continuerons à nous rassembler entre 12 h et 13 h, mais cette fois dehors, devant le rectorat, et en faisant une déclaration de ce rassemblement à la préfecture, étant donné que notre direction ne veut plus nous voir dans le hall d'entrée.

In furore

R



syndicaux a été reçue par le recteur et la secrétaire générale le 3 décembre 2014. Notre direction est bien consciente des problèmes financiers que rencontrent de plus en plus de collègues, mais il n'y a plus d'argent dans les caisses pour nous verser des primes...

Il n'y a plus d'argent ? Cela dépend pour qui ! La prime de responsabilité de tous les recteurs de France est passée de 15 000 à 25 000 € par an au 1er janvier 2015. Cette augmentation de 10 000 euros représente un peu moins du salaire annuel des salariés les plus pauvres et les plus précaires de l'Éducation nationale...

2015 : MENACES sur les Aides au Logement, sur les APL

D'abord sont nées, instaurées et pérennisées : les **aides au logement**, familiales ou sociales.

À l'origine dans le but louable d'aider les individus et/ou les familles modestes à se loger dans des conditions *plus décentes* que l'offre d'après-guerre... ; si les loyers étaient faibles, les logements manquaient de confort élémentaire (ni eau courante, ni électricité, ni sanitaires).



Les aides au logement sont gérées, **payées aux familles allocataires** ayant droit par les caisses d'allocations familiales (CAF) départementales. Les critères d'attribution tenant compte de la nature et qualité du logement, mais aussi et surtout de la situation de l'allocataire, de ses finances (celles de son couple, de sa famille).

Des contrôles peuvent être diligentés afin de vérifier la décence du logement, sa conformité et celle de la situation des bénéficiaires potentiels, selon des règles législatives établies (activité, revenus, etc.).

C'est de **l'argent public** qui y est consacré, d'où la surveillance du bien-fondé de sa distribution !

Plus récemment (seconde moitié du XXe siècle), ont été « inventées » les **APL** (aide personnalisée au logement), pour logements « *neufs ou anciens mais acquis et/ou rénovés grâce à des prêts aidés de l'Etat* », sous certaines conditions.

Là aussi, l'objectif avoué a été de permettre l'acquisition de logements, destinés à l'habitation – des aides au logement appelées désormais **APL** (plus avantageuses que l'allocation logement simple traditionnelle ancienne formule).

Dans le cas d'allocation logement, c'est le **locataire occupant** qui perçoit la somme allouée sur critères (de sa vie) ; dans le cadre de recours le bailleur propriétaire peut l'encaisser sous certaines restrictions (locataire = *mauvais payeur* avéré de ses loyers).

La grande différence : l'**APL**, c'est toujours le propriétaire bailleur qui la perçoit directement, le locataire occupant lui versant le complément non couvert par l'APL.

La grande dérive du système a consisté à des **augmentations spectaculaires des loyers** « hors APL », le locataire ne se rendant plus compte du **coût réel** de son habitation.

L'autre dérive : en *l'absence de limitation* du nombre d'acquisition de logements, des « affairistes » ont flairé « le filon » et se sont constitué un **parc immobilier** conséquent, via des **AIDES**, de **l'argent public**, dues à leurs locataires !

Autre « détail » : si les **aides au logement** sont payées sur les fonds issus des **COTISATIONS SOCIALES** (le bulletin de salaire), l'argent des **APL**, lui, provient de l'**État (IMPÔT)**. **Dans les deux cas, il s'agit bien d'argent public !**

Voilà ! Le gouvernement prétend s'attaquer à ce système ! Par quel bout ? Qui va-t-il cibler ?

Les locataires allocataires, au travers des aides dues et justifiées ?

Les propriétaires bailleurs, ceux qui en ont fait un **COMMERCE** très lucratif ? Ceci hors contraintes d'entretien, de salubrité, etc.

À suivre...

Ambre C.

R

Depuis 1951...

...que l'on n'avait pas vu ça !

Il y a plus d'un demi-siècle, deux responsables de la CGT avait été révoqués de la fonction publique pour activités syndicales, pour avoir usé ou « abusé » de leur liberté d'expression...sans actes délictueux ! Il est vrai qu'à cette époque, il n'y avait pas eu de 7 Janvier et les rassemblements « Je suis Charlie », soutenus voire initiés par ses dirigeants dans les services de La Poste. Six jours plus tard, ces mêmes dirigeants et à leur tête Philippe Wahl ont déjà oublié cette « pantalonnade pour eux » de manifestations pour la liberté d'expression ! Ce PDG de La Poste, originaire de Sarralbe, en Moselle, est un énarque qui, comme la plupart, a successivement servi (et s'est servi pour sa carrière) du public comme du privé (maître de requêtes au Conseil d'Etat, conseiller technique du Premier ministre Rocard, directeur de Paribas, puis directeur de la Royal Bank of Scotland), au-



jourd'hui PDG nommé par le Président de la République d'une entreprise privée avec mission de service public et propriété à 100% de l'Etat.

Le 13 janvier dernier, Yann Le Merrer, secrétaire départemental adjoint de Sud PTT des Hauts-de-Seine, a reçu d'un huissier sa révocation pour « faits de grève », le jetant à la rue avec l'impossibilité d'occuper quelque poste que ce soit dans la fonction publique, ce qui vous en conviendrez ne va pas lui simplifier la chose pour trouver un job dans le privé (il n'est pas énarque !). Yann est un titi parisien du 92, avec sa gueule et sa casquette de travers à la Gavroche. Cet été, avec ses camarades, il a animé une grève de 173 jours pour obtenir le report d'un projet de restructurations et, surtout, l'embauche en CDI de contractuels précaires. Avec lui, quatre autres syndicalistes contractuels ont été licenciés (affaire portée aux prud'hommes) et d'autres attendent leur passage en conseil de discipline.

Aux dernières élections professionnelles, son syndicat a recueilli près de la moitié des suffrages. Fort de cette légitimité et comme cela en est, ou en était, l'usage à La Poste, Yann et son équipe faisaient le tour des établissements postaux avec prises de paroles non autorisées. Il fallait les abattre pour ne pas risquer une extension du mouvement, qui prenait effectivement une dimension nationale ! À défaut de recourir à la Kalachnikov pour faire taire leur expression mobilisatrice pour la régularisation d'emplois à statuts précaires, ces dirigeants ont utilisé les armes de leur pouvoir de nuisance à défaut de pouvoir dégainer des arguments de fond !

Il est envisagé des actions locales pour dénoncer cette politique anti-syndicale, cette exécution lâche et injuste ! Vous pouvez déjà exprimer votre indignation et demander la réintégration de Yann Le Merrer en signant la pétition en ligne à l'adresse suivante :

<http://reintegrationyann.sudptt.org>

Léon de Riel

R

**18 mars 2015 à 18 h 71
Porte Héré - Nancy**

apéro-concert insurrectionnel

Après avoir fait disparaître les noms des bourreaux de la Commune encore présents dans la ville, la chorale des Sans-Nom chantera des chants issus de cette leçon de résistance qu'a été la Commune.

*Nous trinquerons à l'avenir et à l'émancipation des peuples autour d'un apéro communard que nous partagerons ensemble !
Ni dieu, ni maître, ni ordre moral !*



**8 mars 2015 à Nancy
GRANDE MARCHE**

**POUR LES DROITS DES
FEMMES**

Tant que toutes les femmes
ne seront pas libres,
nous serons en marche !

**STOP
AUX VIOLENCES** ♀
ET
**AUX
INÉGALITÉS**

**à 10h30 : départ place Maginot
Manif festive**

**de 13h à 17h : à la Pépinière
Pique-nique partagé
et ateliers féministes**



Bloc AntiFasciste, CNT Interco 54, collectif Debout!,
la C.R.I.S.E., FSU 54, Groupe de Réflexions et Actions sur l'Amour Libre,
Mouvement des Objecleurs de Conscience, Osez le Féminisme,
Solidaires 54, SUD CT 54, SUD RetraitéEs, SUD Santé Social...
et toutes celles qui seront présentEs en 2015, 2016...

Ne pas jeter sur la voie publique. Merci.

AGENDA

Cercles de silence

Nancy

Pont-à-Mousson

28/03 à 15 h
place Stanislas

14/03 à 10 h 30
place Duroc

CCAN - 69 rue de Mon-Désert - Nancy 21 mars 14 h - 20 h - Café discussion

Antinucléaire - Présentation du livre
Notre colère n'est pas réversible.

21 mars 20 h 30 - Lecture et concert

Deux artistes anarco-libertaires Antoine Cassar (poète engagé avec les immigrés) et Philippe Claudel (musicien rockeur).

Le Printemps de la Palestine

Spectacles - Expositions - Concerts - Débats - Films - Repas
Du 23 février au 22 mars 2015

Programme complet et détaillé :
www.fsl-nancy.fr/article13564

Des retraités au pain sec et à l'eau"

Vers des actions de défense de la protection sociale et du pouvoir d'achat.

**Défense des droits des retraitées et des veuves lors de la manifestation du 8 mars en Meurthe-et-Moselle.
Journée d'action spécifique retraités le 17 mars 2015**

« Le pessimiste se plaint du vent, l'optimiste espère qu'il va changer, le réaliste ajuste ses voiles » William Arthur Ward.
Contact : sudretraites54@gmail.com

Action - Lecture Performance

« Fukushima : chronologie d'une catastrophe »

11 mars 2011 - 11 mars 2015

Lecture simultanée à voix haute, non amplifiée, libre du document Fukushima : chronologie d'une catastrophe. Ce document reprend les faits qui se sont déroulés à Fukushima et dans le monde depuis la catastrophe nucléaire, toujours en cours, qui a démarré le 11 mars 2011. Ces informations proviennent de la revue mensuelle S!lence.

Place Stanislas à Nancy - 11 mars 2015 - de 10 h à 22 h.

Intervenant-e-s : toute personne qui voudra lire un/des passages de ce texte, sur la durée qu'elle veut.

Pour participer : tout simplement venir sur le lieu de l'action. Des textes papier seront mis à disposition.

Films à boire

**lundi 23 mars à 19 h
au Refuge, 36 rue St-Nicolas NANCY**



- Courts métrages - Bar Le refuge - 22 rue des Soeurs Macarons -

RésisteR! #35

redaction@crr54.lautre.net

Date limite d'envoi des articles : 05/04/2015 - Comité de rédaction : 06/04/2015 - Date de parution : 10/04/2015

Points de dépôts :

* Croc'us : 137, rue Mac Mahon - Nancy

* Laissez-nous cuire : 78, rue Charles Keller - Nancy

* Vêt Ethic : 33 rue St Michel - Nancy

* CCAN : 69, rue de Mon desert - Nancy

* Tabac Merlin – 58, rue Isabey à Nancy

Les Mots croisés de Ed Lansky

Horizontalement

- 1 Promesses électorales
- 2 Démêlés - Fleurs mexicaines
- 3 Audace - Engagées.
- 4 Chaîne. Fomentais la révolte.
- 5 Gamète femelle d'une plante. Musique rebelle.
- 6 Chant de piaf - Palindrome temporel - Fuite, retraite honteuse.
- 7 Déjà fini - Entre jeu et match - Consensuel quand il est commun.
- 8 Seigneur des elfes chez Tolkien - Prénom sénégalais.
- 9 Le vent s'y est levé - Exagéra
- 10 Ile pour un exil - Suit son cours - Gore ou Jarreau.
- 11 Pandémie - Un peu comme la situation politique actuelle..

Verticalement

A Ne lâchent rien.

B Chiner.

C Selon ses dires, Luc Ferry aurait pu s'y prendre bien des fois !

D Matière à prélèvement - Sortis des tripes.

E Plaque belge - Atoll des Tuamotu - Plage de surf.

F Clients en vieux français - On s'y retrouve à la fin du boulot.

G Prises dans la glace - Après Washington.

H C'est dans l'air - Epuiser.

I Piqua - Fleuve français.

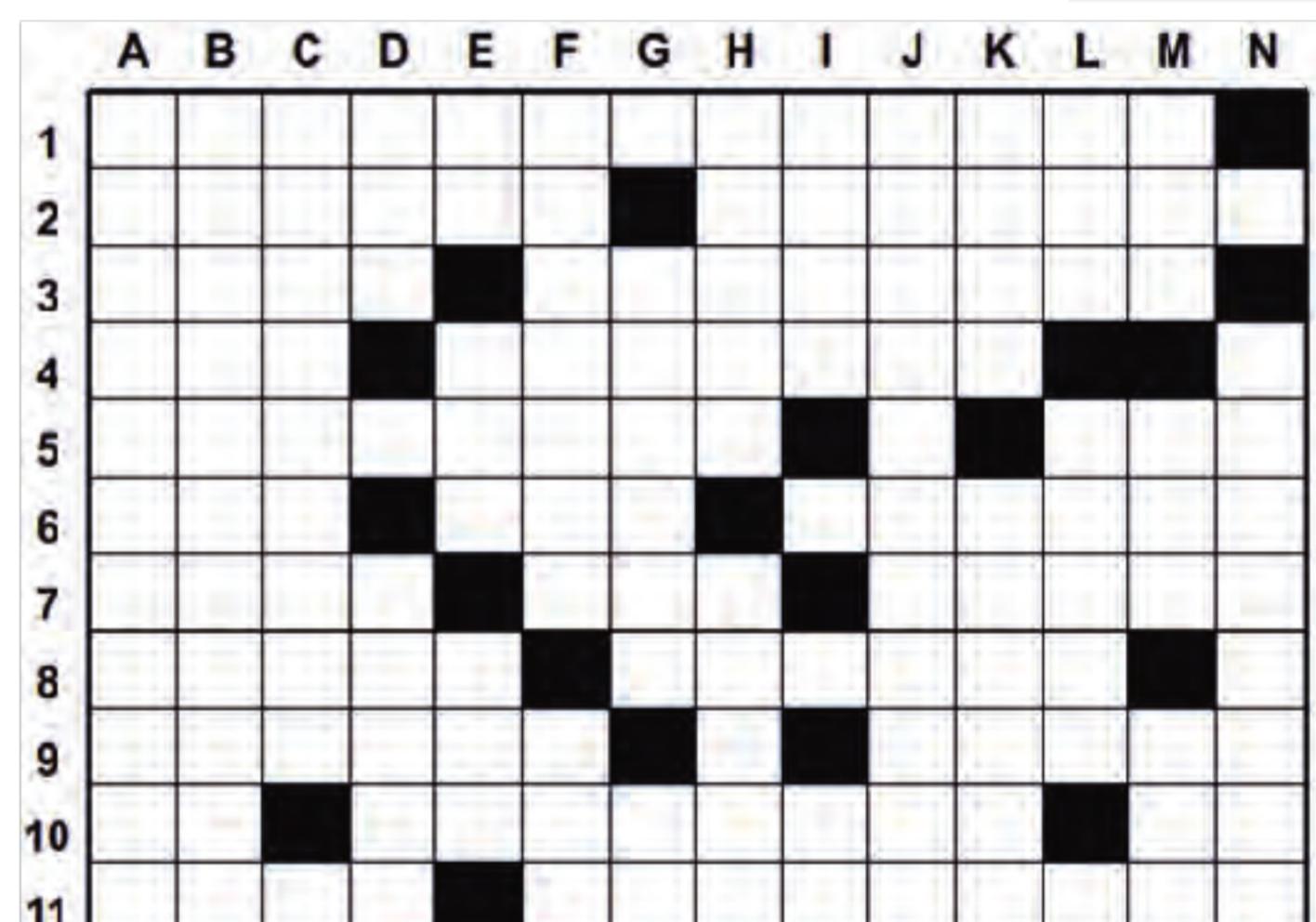
J Juteuses quand elles sont fiscales.

K With the others ! - Recouvrît d'une pellicule alimentaire.

L Pas admis - Soirée chez les bourges.

M Espion chez Plon - Traceur pour Keuf - Dans la bibliothèque.

N Epreuve de rallye.



a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l
1	P	R	E	I	S	I	D	E	N	T	I
2	A	U	T	O	C	O	N	T	R	O	L
3	T	R	A	C	A	N	T		A	R	E
4	E	A	U		R	U	A	I	S		C
5	R	L		K	I	T	S		S	O	T
6	N	I	C	H	E	S			B	O	U
7	A	S	T	O	N		R	A	I	D	R
8	L	A		I	N	T	A	C	T	F	A
9	I	T	O		E	I	X		E	R	I
0	S	I	M	A	S	L			H	A	I
1	M	O	I	S	I	S	S	E	M	E	N
2	E	N	T	H	O	U	S	I	A	S	T

Solutions numéro précédent